

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTERE DES TRANSPORTS, DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

OFFICE DES ROUTES (OdR)

**PROJET MULTINATIONAL BURUNDI/TANZANIE : PROJET DE REHABILITATION DES
ROUTES RUMONGE-GITAZA (45 KM) et KABINGO-KASULU-MANYOVU (260 KM)**

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION RUMONGE-GITAZA
(45 km) ET DES AMENAGEMENTS CONNEXES**

**MISSION DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE LA SECTION RUMONGE-GITAZA (45 km) ET DES AMENAGEMENTS CONNEXES**

N° DU PROJET : P-Z1-DB0-224

N° DU DON : 2100155038566

1. Les Gouvernements de la République du Burundi et de la République Unie de Tanzanie ont reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) un don d'un montant de **47 250 000 UC**, et un crédit de **183 000 000 UC** en vue du financement du projet multinational Burundi/Tanzanie de réhabilitation des routes Rumonge -Gitaza (45 km) et Kabingo-Kasulu-Manyovu (260 km). Il est prévu qu'une partie des ressources de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des services de Consultants chargés d'assurer le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du tronçon Rumonge-Gitaza (45 km) et des aménagements connexes.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du tronçon Rumonge-Gitaza (45 km) et des aménagements connexes, y compris les mesures d'atténuation des impacts sur l'Environnement.

La durée des prestations est de vingt-neuf (29) mois à partir de la date de démarrage notifiée au Consultant.

2. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, à travers l'Organe d'Exécution, qui est l'Office des Routes (OdR), invite par le présent avis, les Consultants (firmes) à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les consultants intéressés, éligibles et qualifiés, pour les prestations de services demandées, doivent fournir les informations indiquant :

- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des projets similaires et d'envergures analogues en contrôle et surveillance des travaux routiers ;

-Les capacités techniques et de gestion du candidat ;

-Les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, et

-Toutes autres informations complémentaires.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux méthodes et procédures de la Banque (MPA) conformément à la «Politique d'Acquisition pour les opérations financées par le Groupe de la Banque» en date d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ».

L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Donataire de le retenir sur la liste restreinte.

Les Consultants retenus sur la liste restreinte recevront ultérieurement une demande de propositions.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes (heure locale), les jours ouvrables du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 02./05./2019** à 15 heures (heure locale), et portées expressément la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS A LA MISSION DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION RUMONGE-GITAZA (45 km) ET DES AMENAGEMENTS CONNEXES ».

Direction Générale de l'Office des Routes, Avenue HEHA, Quartier Kabondo,

BP 6675, Bujumbura/Burundi, E - mail: info@officedesroutes.bi

Numéro de téléphone : +257 22 22 29 40 ou +257 22 27 93 40

Numéro de télécopie : + 257 22 22 09 59.

Site web : www.officedesroutes.bi

7. La langue de travail sera le **français**.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE
DES ROUTES**

Ing. Vincent NIBAYUBAHE